



FABRICANT D'ALARME
INCENDIE

QUI SOMMES-NOUS ?

Implantée en région lyonnaise depuis 2001, **AXENDIS** conçoit et fabrique des **équipements de sécurité incendie** destinés aux professionnels du secteur.

Nos produits répondent aux exigences des **réglementations françaises et européennes** et couvrent l'ensemble des besoins : équipements d'alarme de type 2b, 3 et 4, déclencheurs manuels, avertisseurs sonores et lumineux, alarmes techniques, boîtiers de report et solutions PPMS.

Reconnu pour notre **technologie fiable**, notre **design soigné** et la **qualité** de nos produits, nous mettons également un point d'honneur à offrir :

- une **réactivité exemplaire** dans nos délais de production et de livraison,
- une **écoute attentive** et un **accompagnement personnalisé** de nos clients,
- une **facilité d'installation** pensée pour simplifier le travail des installateurs,
- et une **capacité d'adaptation** à chaque besoin (personnalisation, marquage, langue, intégration en marque blanche).

Partenaire de nombreux acteurs nationaux et internationaux, **AXENDIS** s'engage à fournir des **solutions performantes, esthétiques et faciles à installer**, avec une **expertise** au service de la sécurité incendie.

SOMMAIRE

■ RÉGLEMENTATION	4-5
■ PÉRIPHÉRIQUES	
Déclencheurs manuels simple action - Type A - Simple et double contact	6
Déclencheurs manuels double action - Type B - Double contact	7
Diffuseurs sonores et diffuseurs sonores visuels d'alarme feu	8
Diffuseurs visuels d'alarme feu	9
■ EQUIPEMENT D'ALARME INCENDIE - PPMS	
Type 4 - Autonome à pile / Centrale PPMS - Autonome à pile	10
Type 4 - Radio / Centrale PPMS - Radio	11
Type 4 - Secteur / Centrale PPMS - Secteur	12
Type 3	13
Type 2b	14-15
Boîtiers de report	16
■ DESENFUMAGE - SDAD	
Système Détecteur Autonome Déclencheur (SDAD)	17
Tableau de désenfumage pour immeuble d'habitation 3 ^{ème} et 4 ^{ème} famille B	18-19
■ ALARME TECHNIQUE	
Alarmes techniques	20
Boîtiers de report	21
■ EAE / EAES	
Equipement d'Alimentation Electrique / Equipement d'Alimentation en Energie de Sécurité	22
■ GLOSSAIRE	23

Les Systèmes de Sécurité Incendie (SSI) se conforment à la réglementation française classant les bâtiments à risques : Etablissement Recevant du Public (ERP), Etablissement Recevant des Travailleurs (ERT), Immeuble de Grande Hauteur (IGH), Installation Classée pour la Protection du code de l'Environnement (ICPE) et les habitations.

Les SSI sont classées en 5 catégories : A – B – C – D – E

Ces catégories sont déterminées, principalement, par le type d'établissement dans lequel le SSI doit être installé, ainsi que l'effectif du public et du personnel que peut accueillir cet établissement.

Ces SSI comprennent, suivant le type d'établissement des équipements d'alarmes (EA) de Type 1, 2a, 2b, 3 ou 4.

DÉTERMINER LA CAPACITÉ D'ACCUEIL DE L'ÉTABLISSEMENT :

CAPACITÉ D'ACCUEIL	CATÉGORIE
Plus de 1500 personnes	1
De 701 à 1500 personnes	2
De 301 à 700 personnes	3
Moins de 300 personnes	4
Moins de 300 personnes <i>*Voir le tableau des seuils des effectifs pour le ERP de 5ème catégorie</i>	5

DÉTERMINER LA CATÉGORIE DE SSI ET L'EA :

TABEAU DES SEUILS DES EFFECTIFS POUR LES ERP DE 5^e CATÉGORIE

Type	Etablissement	5 ^{ème} catégorie		
		S/sol	Etages	Tous niveaux
J	Structure d'accueil pour personnes âgées	-	-	Moins de 25 pers. âgées résidentes : 5 ^e cat. De 25 à 300 pers. âgées résidentes : 4 ^e cat.
	Structure d'accueil pour personnes handicapées	-	-	Moins de 20 pers. handicapées résidentes : 5 ^e cat. De 20 à 300 pers. handicapées résidentes : 4 ^e cat.
L	Salles d'auditions, etc.	100	-	200
	Salles de spectacles, etc.	20	-	50
M	Espace de vente, etc.	100	100	200
N	Restaurants et débits de boissons	100	200	200
O	Hôtels ou pensions de famille	-	-	100
P	Salle de danse ou salle de jeux	20	100	120
R	Ecoles maternelles, crèches, haltes garderies et jardins d'enfants	* activités interdites en sous-sol	20 * Si un seul niveau situé en étage	100
	Autres établissements	100	100	200
	Locaux réservés au sommeil	-	-	30
S	Bibliothèque ou centre de documentations	100	100	200
T	Salles d'exposition	100	100	200
U	Etablissement de soins avec hébergement	-	-	20
	Etablissement de soins sans hébergement	-	-	100
V	Etablissement de cultes	100	200	300
W	Administrations, banques, bureaux	100	100	200
X	Etablissements sportifs couverts	100	100	200
Y	Musée	100	100	200
PA	Etablissements de plein air	-	-	300
OA	Hôtels, restaurants d'altitude	-	-	20
GA	Gares aériennes * les gares souterraines ou mixtes sont classées en 1 ^e , 2 ^e , 3 ^e ou 4 ^e catégorie quel que soit l'effectif	-	-	200

TABLEAU DES CHOIX D'ÉQUIPEMENTS D'ALARME (EA)

Type	Etablissements	1° catégorie > à 1500 pers.	2° catégorie 701 à 1500 pers.	3° catégorie 301 à 700 pers.	4° catégorie < à 300 pers. (sauf 5° cat.)	5° catégorie < à 300 pers.
J	Structure d'accueil pour personnes âgées et / ou handicapées	SSI Cat.A - EA 1	SSI Cat.A - EA 1	SSI Cat.A - EA 1	SSI Cat.A - EA 1	SSI Cat.A - EA 1
L	Salles de spectacle	SSI Cat.A > à 3000pers. EA 1 SSI Cat.C, D, E < à 3000pers. EA 2b	SSI Cat.E EA 3 ou EA 4	EA 4	EA 4	EA 4
	Salles d'auditions, conférences, réunion					
	Cabarets					
	Salles polyvalentes					
	Salles de projection					
M	Espaces de ventes, centres commerciaux	SSI Cat.B - EA 2a	SSI Cat.C, D, E - EA 2b	EA 3	EA 4	EA 4
N	Restaurants et débits de boissons	EA 3	EA 3	EA 4	EA 4	EA 4
O	Hôtels, pensions de famille et autres établissements d'hébergements	SSI Cat.A - EA 1	SSI Cat.A - EA 1	SSI Cat.A - EA 1	SSI Cat.A - EA 1	SSI Cat.A - EA 1
P	Salle de danse	SSI Cat.A - EA 1	SSI Cat.B - EA 2a	SSI Cat. C,D, E - EA 2b	EA 3	EA 3
	Salle de danse en sous-sol	SSI Cat.A - EA 1	SSI Cat.B - EA 2a	SSI Cat. C,D, E - EA 2b	SSI Cat. C,D, E - EA 2b	EA 3
	Salle de jeux	SSI Cat.A - EA 1	SSI Cat.B - EA 2a	SSI Cat. C,D, E - EA 2b	EA 4	EA 4
R	Etablissements d'enseignement, de formation, d'évèls, centre de loisirs	EA 2b	EA 2b	EA 2b	EA 4	EA 4
	Pensionnats, colonies de vacances avec zone de sommeil	SSI Cat.A - EA 1	SSI Cat.A - EA 1	SSI Cat.A - EA 1	SSI Cat.A - EA 1	SSI Cat.A - EA 1
S	Bibliothèques, archives	SSI Cat.A - EA 1	SSI Cat.B - EA 2a	EA 2b	EA 2b	EA 2b
T	Salles d'expositions	SSI Cat.B > à 3000 pers. - EA 2a SSI Cat.C, D, E < à 3000pers. - EA 2b	SSI Cat. C, D, E < à 3000 pers. - EA 2b	EA 3	EA 4	EA 4
U	Etabliss. de soins avec locaux de sommeil	SSI Cat.A - EA 1	SSI Cat.A - EA 1	SSI Cat.A - EA 1	SSI Cat.A - EA 1	SSI Cat.A - EA 1
	Sans locaux de sommeil	EA 3	EA 3	EA 3	EA 3	EA 4
V	Etablissements de cultes	EA 4	EA 4	EA 4	EA 4	EA 4
W	Administrations, banques, bureaux	SSI Cat. C, D, E < à 3000 pers. EA 2b	SSI Cat. C, D, E < à 3000 pers. EA 2b	EA 3	EA 4	EA 4
X	Centres sportifs couverts	EA 3	EA 3	EA 4	EA 4	EA 4
Y	Musées	SSI Cat.B - EA 2a	EA 4	EA 4	EA 4	EA 4
CTS	Chapiteaux, tentes, structures itinérantes à étage	EA 3	EA 3	EA 3	EA 3	EA 3
EF	Etablissements flottants	EA 2b	EA 2b	EA 3	EA 3	EA 3
GA	Gares accessible au public <i>* se conformer aux directives de l'organisme d'inspection incendie propre à la SÎNCF / RATP pour déterminer le niveau de catégorie de SSI</i>	SSI Cat.B - EA 2a	SSI Cat.B - EA 2a	EA 2b	EA 2b	
OA	Hôtels, restaurants d'altitude	SSI Cat.A - EA 1	SSI Cat.A - EA 1	SSI Cat.A - EA 1	SSI Cat.A - EA 1	SSI Cat.A - EA 1
PA	Etablissements en plein air * Si ces locaux possèdent des aménagements, les règles applicables sont celles des autres locaux ayant la même activité					
PS	Parcs de stationnement couverts <i>* selon les nombre de niveaux, adapter le niveau de catégorie de SSI</i>	SSI Cat.A > à 3000 pers. EA 1 SSI Cat. C, D, E < à 3000pers. EA 2b	SSI Cat.A > à 3000 pers. EA 1 SSI Cat. C, D, E < à 3000 pers. EA 2b	SSI Cat.A > à 3000 pers. EA 1 SSI Cat.C, D, E < à 3000 pers. EA 2b	SSI Cat.A > à 3000 pers. EA 1 SSI Cat.C, D, E < à 3000 pers. EA 2b	SSI Cat.A > à 3000 pers. EA 1 SSI Cat.C, D, E < à 3000 pers. EA 2b
PO	Petits hôtels	SSI Cat.A - EA 1	SSI Cat.A - EA 1	SSI Cat.A - EA 1	SSI Cat.A - EA 1	SSI Cat.A - EA 1
EP	Etablissements pénitentiaires	SSI Cat.A - EA 1	SSI Cat.A - EA 1	SSI Cat.A - EA 1	SSI Cat.A - EA 1	SSI Cat.A - EA 1
REF	Refuges de montagne	EA 4	EA 4	EA 4	EA 4	EA 4
ERT	Etablissements industriels avec matières inflammables	EA 3 ou voir nota 1	EA 3 ou voir nota 1	EA 3 ou voir nota 1	EA 3 ou voir nota 1	EA 3 ou voir nota 1
	sans matières inflammables	EA 4	EA 4	EA 4	EA 4	EA 4
BH	Bâtiments d'habitation sans surveillance	EA 3 et voir nota 2	EA 3 et voir nota 2	EA 3 et voir nota 2	EA 3 et voir nota 2	EA 3 et voir nota 2

Nota 1

Si volonté de temporiser l'alarme sonore, installation d'un EA Type 2a ou 2b

Nota 2

Si détection automatique nécessaire en plus de l'alarme, installation d'un EA Type 1

Pour certains types de bâtiments d'habitations collectifs, l'arrêté du 31 janvier 1986 impose un système de désenfumage selon la classification 1° famille, 2° famille, 3° famille A, 3° famille B, 4° famille, logements foyers, parcs de stationnements.

Remarque : ce tableau est donné à titre indicatif. Consulter la réglementation de l'établissement concerné pour connaître les dispositions à prendre.

Equipement d'alarme :

Type 1

Type 2a

Type 2b

Type 3

Type 4

DÉCLENCHEURS MANUELS SIMPLE ACTION

SIMPLE ET DOUBLE CONTACT - TYPE A

Installation facile • Réarmement en façade • Indicateur d'état dans la zone de manœuvre
Montage par simple clipsage

- Un déclencheur manuel (DM) d'alarme incendie rouge est un appareil qui permet de signaler la présence d'un incendie. Il émet une information à destination d'un équipement de contrôle, d'une UGA, d'un EA de Type 1, 2, 3 ou 4.
- De couleur vert, le déclencheur manuel a la fonction de déverrouiller les portes de sorties de secours. Il doit être intercalé sur la ligne de télécommande et situé près de l'issue équipée.
- De couleur blanc, le déclencheur manuel est utilisé comme arrêt d'urgence pour un système de gestion technique.

Les déclencheurs manuels doivent être disposés dans les circulations, à chaque étage, près des escaliers ou des issues de secours. Ils doivent être placés à 1,30 m au-dessus du niveau du sol et ne pas être dissimulés par le vantail d'une porte.

ALARME INCENDIE	ISSUE DE SECOURS	ARRÊT D'URGENCE	DÉSENFUMAGE
Réf 10017 simple contact	Réf 10035 simple contact Réf 10036 double contact	Réf 10040 simple contact Réf 10041 double contact	Réf 10020 simple contact
			
• Montage en saillie ou encastré • Raccordement : borne serrage par cage • Contact d'alarme (limite max) : 0 à 60 Vdc / 0,5 A • Section du câble : 8/10ème, 1,5 mm² • Section du câble max. : 2,5 mm² • Matière : ABS • Indice de protection : IP 44 / IK 07 • Dimensions : L94 x H94 x P54 mm • Poids : 192g	• Montage en saillie ou encastré • Raccordement : borne serrage par cage • Contact d'alarme (limite max) : 0 à 60 Vdc / 0,5 A • Section du câble : 8/10ème, 1,5 mm² • Section du câble max. : 2,5 mm² • Matière : ABS • Indice de protection : IP 40 / IK 07 • Dimensions : L94 x H94 x P54 mm • Poids : 192g	• Montage en saillie ou encastré • Raccordement : borne serrage par cage • Contact d'alarme (limite max) : 0 à 60 Vdc / 0,5 A • Section du câble : 8/10ème, 1,5 mm² • Section du câble max. : 2,5 mm² • Matière : ABS • Indice de protection : IP 40 / IK 07 • Dimensions : L94 x H94 x P54 mm • Poids : 192g	• Montage en saillie ou encastré • Raccordement : borne serrage par cage • Contact d'alarme (limite max) : 0 à 60 Vdc / 0,5 A • Section du câble : 8/10ème, 1,5 mm² • Section du câble max. : 2,5 mm² • Matière : ABS • Indice de protection : IP 40 / IK 07 • Dimensions : L94 x H94 x P54 mm • Poids : 192g
Norme de référence NF EN 54-11 : 2001 + A1 : 2006  			

Réf 10050 Volet de protection

Réf 10052 Clé outil mixte

ACC0093-001 Boitier étanche IP66 ACC0093-001



DÉCLENCHEURS MANUELS DOUBLE ACTION

DOUBLE CONTACT - TYPE B

Réarmement en façade avant • Appui sur l'élément sensible pour accéder au dispositif de fonctionnement

Les déclencheurs manuel de type B «COMMANDE MANUELLE» et «ARRÊT D'URGENCE» sont des dispositifs à double action requis pour les systèmes d'extinction automatique à gaz.

- De couleur jaune, la commande manuelle du système d'extinction automatique à gaz a pour fonction de commander le système d'extinction automatique à gaz sur un DECT.
- De couleur bleu, le dispositif d'arrêt d'urgence, lorsqu'il est actionné de façon continue empêche l'émission de l'agent extingueur pendant la temporisation d'évacuation. Son relâchement relance la temporisation d'évacuation, puis l'émission automatique de l'agent extingueur.

COMMANDE MANUELLE SYSTÈME D'EXTINCTION À GAZ

Réf 10070



- Montage en saillie ou encastré
- Tension de fonctionnement : 30 Vcc / 0,5 A (125 Vca / 1A)
- Temp de fonctionnement : - 10°C à + 50°C
- Indice de Protection : IP 44 / IK 07
- Matière : Polycarbonate
- Dimensions : L94 x H94 x P58 mm
- Poids : 232g

Norme de référence
NF EN 12094-3 : 2003



ARRÊT D'URGENCE SYSTÈME D'EXTINCTION À GAZ

Réf 10080



- Montage en saillie ou encastré
- Tension de fonctionnement : 30 Vcc / 0,5 A (125 Vca / 1A)
- Temp de fonctionnement : - 10°C à + 50°C
- Indice de Protection : IP 40 / IK 07
- Matière : Polycarbonate
- Dimensions : L94 x H94 x P58 mm
- Poids : 232g

Norme de référence
NF EN 12094-3 : 2003



Réf 10052 Clé outil mixte



DIFFUSEURS SONORES ET DIFFUSEURS SONORES VISUELS D'ALARME FEU

Socle commun • Installation en angle de mur rentrant • Synchronisation du signal d'évacuation sans fil supplémentaire

Le diffuseur sonore est un dispositif d'alarme qui s'intègre dans les systèmes de détection et d'alarme incendie. Il diffuse le son NF S 32-001.

Le diffuseur sonore à Message Enregistré diffuse le message vocal et / ou le son NF S 32-001.

Le diffuseur sonore avec flash diffuse le son NF S 32-001 ainsi qu'une alarme visuelle.

Ils sont utilisés pour avertir les occupants d'un bâtiment de la présence d'un risque d'incendie.

Les diffuseurs sonores doivent être audibles en tout point du bâtiment où ils sont installés.

DSAF - DIFFUSEUR SONORE ET/OU À MESSAGE ENREGISTRÉ

Réf 10170 Diffuseur sonore

Réf 10160 Diffuseur sonore à message enregistré



- Alimentation : de 9 V à 60 V (10170), de 10 V à 60 V (10160)
- Consommation : 25 mA @ de 9 V à 60 V (10170), de 88 mA à 190 mA @ 10 V à 60 V (10160)
- Température de fonctionnement : -10°C à 50°C
- Puissance et fréquence du signal sonore >90 dB à 2 mètres
- 4 sons certifiés EN54-3 disponibles (configurable via DIP switches) - (10170)
- Synchronisation sans fil supplémentaire (10170)
- Montage mural
- Matière : ABS
- Indice de protection : IP21C / IK04
- Existe en ABS rouge sur demande
- Dimensions : L110 x H150 x P65 mm
- Poids : 350g

DSVAF - DIFFUSEUR SONORE ET VISUEL

Réf 10171 Flash blanc

Réf 10172 Flash rouge



- Alimentation : de 9 V à 60 V
- Consommation : 100 mA @ 9V - 30 mA @ 60V
- Température de fonctionnement : -10° C à 50° C
- Couleur et fréquence du signal lumineux : flash blanc ou rouge 0,5 Hz ou 1Hz configurable via DIP switches
- Volume de couverture du 10171 : W2, 4-4, 3 LP 1 Hz ; W3 - 5,3 HP 1 Hz.
- Volume de couverture du 10172 : W2,4 -2,7. LP1Hz ; W3-3,3. LP1Hz.
- Puissance et fréquence du signal sonore >90 dB à 2 mètres
- 4 sons certifiés EN54-3 disponibles (configurable via DIP switches)
- Synchronisation sans fil supplémentaire via processeur interne
- Montage mural
- Matière : ABS
- Indice de protection : IP21C / IK04
- Existe en ABS rouge sur demande
- Dimensions : L110 x H150 x P65 mm
- Poids : 350g

Norme de référence

NF EN54-3:2001 + A1:2002 +A2:2006
NF S32-001 : 1975



Norme de référence

NF EN54-3:2001 + A1:2002 +A2:2006
NF EN 54-23:2010
NF S32-001 : 1975



DIFFUSEURS VISUELS D'ALARME FEU

Socle commun • Montage mural ou plafond • Synchronisation du signal d'évacuation sans fil supplémentaire

Les diffuseurs lumineux s'intègrent dans les systèmes de détection et d'alarme incendie. Ils émettent un signal lumineux qui avertit les occupants des locaux protégés et leur permet de prendre les mesures de sécurité appropriées.

Ils sont adaptés pour avertir les occupants d'un bâtiment de la présence d'un risque d'incendie, et particulièrement pour des locaux bruyants ou occupés par des personnes malentendantes.

Ces flashes disposent de plusieurs modes de fonctionnement, permettant de configurer la consommation, la fréquence et la puissance des flashs.

Leur conception moderne et leur facilité de câblage permet une installation rapide de ces DVAF. Par ailleurs, il est possible d'interchanger les différents modèles grâce au socle universel de la gamme.

DIFFUSEUR LUMINEUX CEILING (PLAFONNIER)

Réf 10181 Flash blanc

Réf 10182 Flash rouge



- Alimentation : 9 à 60V
- Consommation : 100mA à 9V - 30mA à 60V
- Température de fonctionnement : -10° C à 50° C
- Fréquence du flash : 0,5 Hz ou 1 Hz
- Volume de couverture du flash :
HP C-9-3.8 / LP C-9-3 (réf 10181),
HP C-9-4 / LP C-6-4.25 (réf 10182)
- Plage de tension d'alim. : de 9 Vcc à 60 Vcc IP41
- Matière : ABS
- Indice de protection : IP 41C / IK 07
- Existe en plastique rouge sur demande
- Dimensions : ø100 x H21,2mm
- Poids : 125g

Norme de référence
NF EN 54-23 : 2010



DIFFUSEUR LUMINEUX WALL (MURAL)

Réf 10191 Flash blanc

Réf 10192 Flash rouge



- Alimentation : 9 à 60V
- Consommation : 100mA à 9V - 30mA à 60V
- Température de fonctionnement : -10° C à 50° C
- Fréquence du flash : 0,5 Hz ou 1 Hz
- Volume de couverture du flash :
HP W-4-5 / LP W-4-4 (réf 10191),
HP W-3-3.5 / LP W-2,9-2.65 (réf 10192)
- Plage de tension d'alim. : de 9 Vcc à 60 Vcc
- Matière : ABS
- Indice de protection : IP 41C / IK 07
- Existe en plastique rouge sur demande
- Dimensions : ø100 x H21,2mm
- Poids : 125g

Norme de référence
NF EN 54-23 : 2010



EQUIPEMENT D'ALARME INCENDIE - PPMS

TYPE 4 AUTONOME À PILE - CENTRALE PPMS AUTONOME À PILE

Programmation et installation rapide • Autonomie longue durée

ALARME INCENDIE

Les équipements d'Alarme de Type 4 sont adaptés pour répondre aux besoins des Etablissements Recevant du Public (ERP) de type commerce de proximité, restauration, salle des fêtes de petite taille... ou établissement industriel nécessitant un équipement d'alarme de type 4.

Conforme à la norme NF S 61-936 et à la norme de diffusion du signal d'évacuation d'urgence NF S 32-001.

PLAN PARTICULIER DE MISE EN SÛRETÉ

Le dispositif d'alerte PPMS est adapté pour répondre aux risques majeurs, dans le cadre du plan Vigipirate au niveau «alerte attentat».

Il répond aux mesures de sécurité mises en place par le Ministère de l'Education Nationale pour établissements scolaires. Le dispositif de confinement déclenche une «alarme de confinement».

CENTRALE TYPE 4 À PILE	DM
Réf 21200 ● Réf 31200 ●	Réf 31201 ● Réf 21011 ●
	
- Alimentation : 2 piles AA 1,5V alcaline - Autonomie : Environ 4 ans - Son NF S 32-001 (>90db à 2m) ou son d'alarme PPMS - Flash blanc ou bleu fréquence: 1 Hz - Périphérique : 2 DM - Entrée périphérique : Normalement fermé - Longueur de ligne maximum recommandée : 30m (en comptant les deux DM) - Matière : ABS - Indice de protection : IP30, IK06 - Dimensions : L120 x H220 x P50 mm - Poids : 390g	- Pouvoir de coupure : 100 mA maximum @ 30 V maximum - Matière : ABS - Indice de protection : IP30, IK06 - Dimensions : L90 x H85 x P37,5 mm - Poids : 95g
CE	CE

Schéma d'installation - Type 4

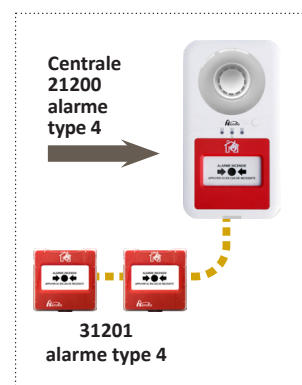
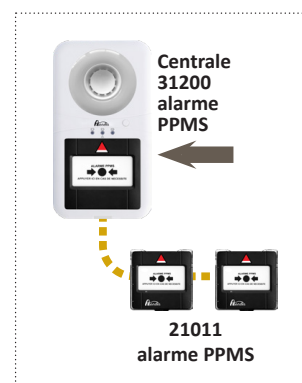
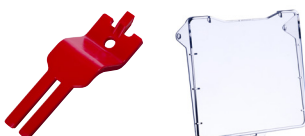


Schéma d'installation - PPMS



Réf 20050 Volet de protection

Réf 20052 Clé outil mixte



EQUIPEMENT D'ALARME INCENDIE - PPMS

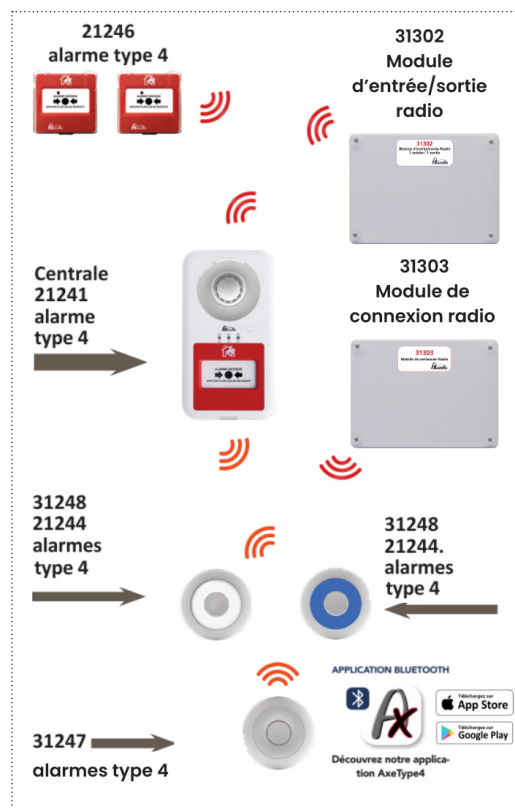
TYPE 4 RADIO - CENTRALE PPMS RADIO

Programmation et installation rapide • Longue portée • Application mobile Bluetooth

Les centrales de Type 4 radio d'alarme incendie et les centrales d'alarme PPMS intègrent un dispositif sonore et lumineux et un déclencheur manuel. Elles fonctionnent en maître ou en périphérique (esclave). Une centrale peut appairer 32 périphériques maximum.

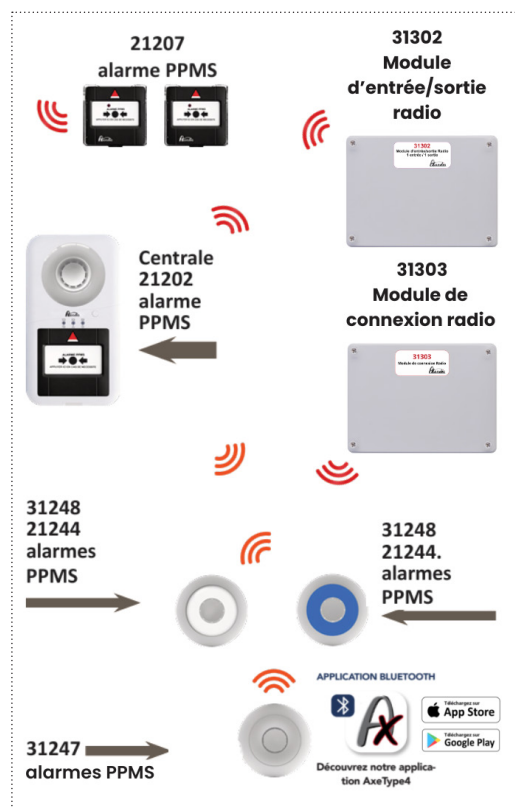
CENTRALE TYPE 4 ET CENTRALE PPMS RADIO	DM RADIO
Réf 21241 Réf 21202  - Alimentation : 2 piles lithium AA (3300 Ah) - Autonomie : Environ 3 ans - Son Afnor NF S32001 ou Alarme PPMS (7 sons type 4 et 3 sons PPMS configurables) - Flash blanc ou bleu fréquence 1Hz - Fréquence : 863-870 Mhz - Portée : 2000 m en champ libre - Appairage : 32 périphériques max - Matière : ABS - Indice de protection: IP 30, IK 06 - Dim : L120 x H220 x P50 mm - Poids : 386g	Réf 21246 Réf 21207  - Alimentation : 2 piles lithium AA (3300 mAh) - Autonomie : Environ 3 ans - Fréquence : 863-870 Mhz - Portée : 2000 m en champ libre - Matière : ABS - Indice de protection: IP 30, IK 06 - Dim : L90 x H85 x P37,5mm - Poids : 141g
CE	CE

Schéma d'installation - Type 4



DISPOSITIF SONORE ET VISUEL RADIO	MODULE D'ENTRÉE / SORTIE RADIO MODULE DE CONNEXION RADIO
Réf 21244 Sonore et lumineux Réf 31247 Sonore Réf 31248 Lumineux  - Alimentation : 2 piles lithium AA (3300 Ah) - Autonomie : Environ 3 ans - Son Afnor NF S32001 ou Alarme PPMS (7 sons type 4 et 3 sons PPMS configurables) - Flash blanc ou bleu fréquence 1Hz - Fréquence : 863-870 Mhz - Portée : 2000 m en champ libre - Matière : ABS - Indice de protection: IP 30, IK 06 - Dim : Ø110 x H67mm avec sode - Poids : 191g	Réf 31302 Réf 31303  31302 : permet de reprendre une info de contacts secs et/ou de reporter des informations par une sortie relais. 31303 : permet d'associer 2 groupes entre eux afin d'étendre la zone de protection et de signalisation - Alimentation : piles lithium AA (3300 mAh) – 2 pour 31302 / 4 pour 31303 - Autonomie : Environ 3 ans - Fréquence : 863-870 Mhz - Portée : 2000 m en champ libre - Matière : ABS - Indice de protection: IP 44, IK 07 - Dim : L 195 x H 144 x P 74mm - Poids : 496g (pour 31302), 541g (pour 31303)
CE	CE

Schéma d'installation - PPMS



EQUIPEMENT D'ALARME INCENDIE - PPMS

TYPE 4 SECTEUR - CENTRALE PPMS SECTEUR

Installation rapide • 2 ou 4 zones configurables • Alimentation secourue

Les centrales d'alarme de type 4 et les centrales d'alarme PPMS disposent de 2 ou 4 zones configurables. Elles intègrent :

- une sirène classe B interne et un diffuseur lumineux
- 1 ligne sur diffuseur permettant d'associer 32 diffuseurs
- 2 relais d'état : FIRE et AUX
- un système de temporisation des sorties. Il s'applique sur la sirène interne, le relais Auxiliaire et la sortie diffuseur
- une alimentation secourue avec chargeur de batterie Ni-mH.

CENTRALE TYPE 4 2 ET 4 ZONES CENTRALE PPMS 2 ET 4 ZONES

Réf 21220 ●●
Réf 21240 ●●



- Nombre maximum de déclencheur manuel / diffuseur par zone : 32
- Choix de la détection pour chaque zone : réglages cavaliers
- Son Afnor NF S32001 ou Alarme PPMS (Durée : 5min)
- Flash blanc ou bleu fréquence 1Hz
- Sortie diffuseurs : 14V à 25 V - 800 mA
- Relais FIRE et AUX, pouvoir de coupure : 2 à 30 Vdc - 0.5 à 125 Vac
- Configuration de la temporisation d'alarme : par cavaliers
- Alim. Principale : 230 Vac +10% -15% 50 Hz
- Alimentation de Sécurité : 2 accu Ni-Mh 8V4 / 9V 280mAh(Etype R22/PP3)
- Tension coupure batterie 10 V
- Autonomie sur batterie : 24h avec un cycle d'alarme de 5min
- Protection chocs électriques : Classe II
- Matière : ABS
- Indice de protection: IP 42, IK 06
- Dimensions : L120 x H220 x P53 mm
- Poids : 21220 : 481g / 21240 : 485g



DISPOSITIF SONORE ET VISUEL

Réf 31110 Sonore et visuel
Réf 31112 Sonore
Réf 31114 Visuel



- Tension : De 10 Vcc à 30 Vcc
- Tension nominale : 18 Vdc
- Tension du son d'alarme : 18 Vdc 15 mA (type 4) et 18 Vdc 11 mA (PPMS)
- Son Afnor NF S32001 ou Alarme PPMS (7 sons type 4 et 3 sons PPMS configurables)
- Flash blanc ou bleu fréquence 1Hz
- Matière : ABS
- Indice de protection : IP30, IK07
- Dimensions / Ø110 x H67mm
- Poids : 31112: 165g / 31114: 144g / 31110: 167g

Schéma d'installation - Type 4

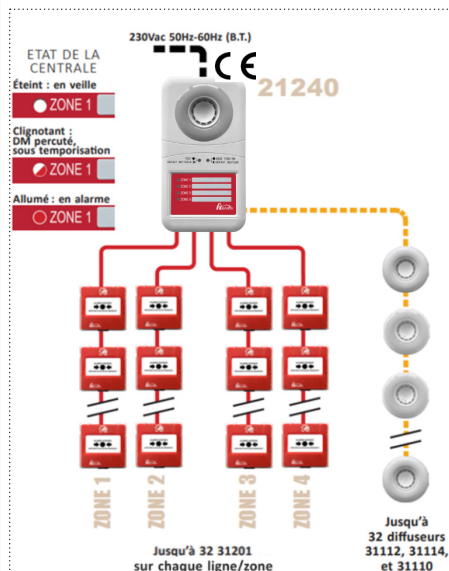
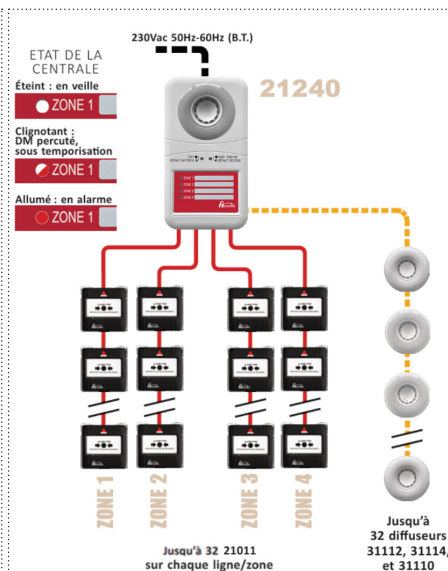


Schéma d'installation - PPMS



DM

Réf 31201 ●
Réf 21011 ●



- Pouvoir de coupure : 100 mA maximum @ 30 V maximum
- Matière : ABS
- Indice de protection : IP30, IK06
- Dimensions : L90 x H85 x P37,5 mm
- Poids : 95g (117 g avec volet)

EQUIPEMENT D'ALARME INCENDIE

TYPE 3

Faible consommation en veille • 1 boucle de commande • 1 contact auxiliaire

Conçu pour répondre aux exigences d'un SSI de catégorie D, l'équipement d'alarme de Type 3 se compose de BAAS de type Ma (Bloc Autonome d'Alarme Sonore Marche / arrêt). L'ouverture de la boucle de commande (Déclencheur Manuel) active le processus d'alarme générale.

BAAS – MA (Marche / Arrêt + Son NF S 32-001)	BAAL – MA (Marche / Arrêt + Flash)	BAASL – MA (Marche / Arrêt + Son NF S 32-001 + Flash)	BAAS – MAME (Marche / Arrêt + Message Enregistré)	BAASL – MAME (Marche / Arrêt + Message Enregistré + Flash)
Réf 11400	Réf 11480	Réf 11470	Réf 11450	Réf 11475
				

- Installation possible en angle de mur rentrant à 90°
- Instrument d'aide à la pose intégré (niveau à bulle)
- Source principale d'alimentation : 230Vac 50 Hz + 10% - 15%
- Source secondaire d'alimentation : 2 batteries Ni-Mh 8,4V 170 mAh ou 9V 280 mAh
- Autonomie en veille : > 72 h
- Puissance sonore : 90 dB (Classe B) son NF S 32 001
- 1 contact auxiliaire : Inverseur 48 V / 3 A / 30 VA
- 1 entrée de commande de son continu
- Flash lumineux de Classe S portée 8m (W5-8)
- Protection chocs électriques : Classe II
- Matière : PC V0
- Indice de protection : IP 42 / IK 06
- Dimensions : L 166 x H 258 x P 80 mm
- Poids : 500g

Norme de référence

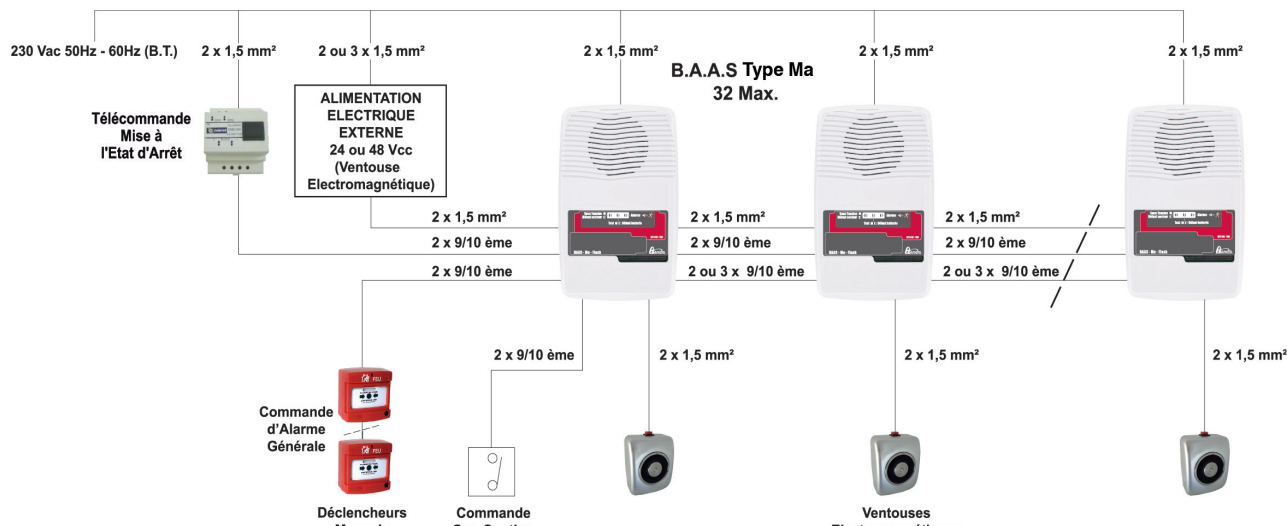
NF C 48-150 : 09 / 2022



Réf 92100 Boîtier de télécommande



Schéma d'installation :



EQUIPEMENT D'ALARME INCENDIE

TYPE 2b

Auto-synchronisation entre le BAAS Pr et le BAAS Sa lors de l'installation · Faible consommation en veille

Conçu pour répondre aux exigences d'un SSI de catégorie C, l'équipement d'alarme se compose d'un BAAS type Pr (Principal) associé au BAAS de type Sa (Satellite).

Le bloc autonome d'alarme sonore satellite (BAAS Sa) est utilisé pour diffuser le signal d'alarme générale défini par les règles en vigueur. L'ouverture de la boucle de commande depuis le bloc autonome d'alarme principal (BAAS Pr) provoque le déclenchement du processus d'alarme d'une durée de 5 minutes.

BAAS PR 4 OU 8 ZONES

Réf 11551 4 zones

Réf 11561 8 zones



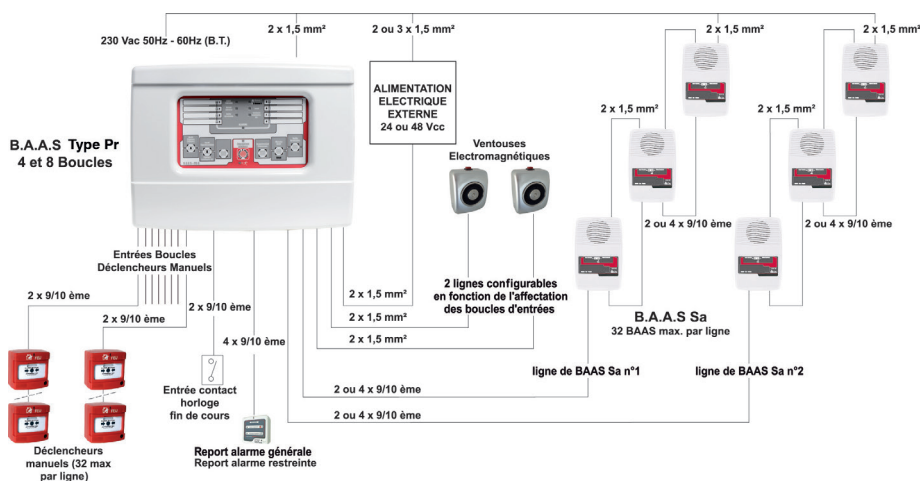
- 4 ou 8 boucles de 32 déclencheurs manuels
- 1 contact "alarme restreinte" : 30 V max, 1 A max
- 1 contact "alarme générale" : 30 V max, 1 A max
- 2 boucles de commande
- 1 entrée commande son continu
- 1 sortie Report (2 reports max) 500m max
- Jusqu'à 32 BAAS par boucle de commande
- Voyant de défaut batterie
- Alimentation principale : 230 Vca 50 Hz
(Autonomie en veille : > 12 h)
- Source secondaire : 2 batteries 9V Ni-Mh 280 mA/h
- Matière : PC V0
- Indice de Protection : IP 42 / IK 06
- Dimensions : L350 x H240 x P75 mm
- Poids : 850g

Norme de référence

NF C 48-150 : 09 / 2022



Schéma d'installation :



EQUIPEMENT D'ALARME INCENDIE

TYPE 2b

Auto-synchronisation entre le BAAS Pr et le BAAS Sa lors de l'installation • Faible consommation en veille

Synchronisation du signal d'alarme générale entre le BAAS Sa de la même boucle de commande d'alarme, sans fil supplémentaire.

Le bloc autonome d'alarme sonore satellite (BAAS Sa) est utilisé pour diffuser le signal d'alarme générale défini par les règles en vigueur.

L'ouverture de la boucle de commande depuis le bloc autonome d'alarme principal (BAAS Pr) provoque le déclenchement du processus d'alarme d'une durée de 5 minutes.

BAAS – SA (Satellite + Son NF S 32-001)	BAAL – SA (Satellite + Flash)	BAASL – SA (Satellite + Son NF S 32-001 + Flash)	BAAS – SAME (Satellite + Message Enregistré)	BAASL – SAME (Satellite + Message Enregistré + Flash)
Réf 11510	Réf 11580	Réf 11570	Réf 11530	Réf 11575

- Source principale d'alimentation : 230Vac 50 Hz + 10% - 15%
- Source secondaire d'alimentation : 2 batteries Ni-Mh 8,4V 170 mAh ou 9V 280 mAh
- Puissance sonore : 90 dB (Classe B) son NF S 32 001
- Flash lumineux de Classe S portée 8m (W5-8)
- Protection chocs électriques : Classe II
- Matière : PC V0
- Indice de protection : IP 42 / IK 06
- Dimensions : L 166 x H 258 x P 80 mm
- Poids : 600g

Norme de référence

NF C 48-150 : 09 / 2022



EQUIPEMENT D'ALARME INCENDIE

BOITIERS DE REPORT

Renvoi à distance des informations d'un tableau de signalisation

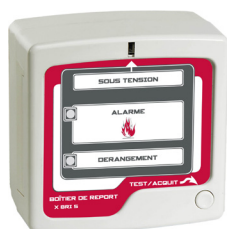
Les boîtiers de report d'alarme incendie permettent de recevoir à distance la signalisation visuelle et sonore des informations en provenance des blocs autonomes d'alarme sonore principaux 11551 et 11561.

Les boîtiers de report d'alarme incendie ne peuvent être associés qu'avec les blocs autonomes d'alarme sonore principaux de marque Axendis qui utilisent la technologie par BUS avec le même protocole de communication.

Les boîtiers seront généralement placés dans un local décentralisé (loge de gardien, accueil, poste de sécurité...)

BOITIER DE REPORT INCENDIE

Réf 10510

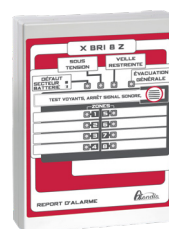


- Alimentation : 9 à 60 vcc
- Consommation moyenne en veille: 4 à 6 mA
- Consommation max: "9Vcc" 12mA - "60Vcc" 16mA
- Raccordement : 3 paires 8/10e longueur maxi 500 m
- Matière : ABS
- Indice de protection : IP 40 / IK 07
- Dimensions : H94 x L94 x P58 mm
- Poids : 165g

CE

BOÎTIER DE REPORT INCENDIE 8 ZONES

Réf 10590



- Consommation: 13,2 mA (moyenne en alarme) / 5,2 mA (veille)
- Alimentation: BUS de communication
- Type de pile : 9V alcaline PP3
- Entrée EAE externe : 21 à 30V
- Matière : ABS
- Indice de protection : IP 40 / IK 07
- Dimensions : H160 x L120 x P35mm
- Poids : 300g

CE

DÉSENFUMAGE

SYSTÈME DÉTECTEUR AUTONOME DÉCLENCHEUR (SDAD)

Voyants lumineux de façade signalant l'état du DAD · Essai de la batterie sans ouverture du DAD

Le Détecteur Autonome Déclencheur (DAD) est utilisé pour la commande de Dispositif Actionné de Sécurité (DAS) à rupture de tension.

L'utilisation d'un DAD est préconisée pour la commande de portes coupe-feu et de désenfumage d'une cage d'escalier.

DAD CLASSE I ET CLASSE II	BOITIER DE COMMANDE MANUELLE (BCM)	DÉTECTEUR OPTIQUE DE FUMÉE
Réf 11600 Secouru Réf 11610 Non secouru	Réf 11650 Désenfumage Réf 11660 Compartimentage	Réf 11640 / Sextant-DOC
		
• Insensible aux microcoupures secteur • Aide au dépannage intégrée • Alimentation : 230 Vca (+10% / -15%) 50 Hz, 150 mA • Source secondaire : 2 batteries 12V 1,2Ah au plomb étanche • Autonomie : 4h • 1 boucle de 2 détecteurs automatiques • 1 boucle de 2 boîtiers de commande manuelle • 3 organes de commandes asservis (puissance maximum 4,5 W) • Télécommande : 24 V (+/- 10%) • 1 contact d'alarme NO/NF libre de potentiel (30 V / 1A) / Report d'infos • Matière : PC V0 • Indice de Protection : IP 40 / IK 07 • Dimensions : H 258 x L 166 x P 82 mm • Poids : 11600 : 1,95kg / 11610 : 685g	• Montage en saillie ou encastré • Raccordement : borne serrage par cage • Contact d'alarme (limite maximale) : 0 à 60 Vdc / 0,5 A • Section du câble : 8/10e, 1,5 mm² • Section du câble max. : 2,5 mm² • Matière : ABS • Indice de protection : IP 42 / IK 07 • Dimensions : L 94 x H 94 x P 54 mm • Poids : 192 g	• Détection par chambre d'analyse de fumée optique fonctionnant sur le principe de la diffusion de lumière Indication d'action interne par indicateur rouge fixe, intégré au détecteur • Consommation en veille : 50 µA +/- 10 µA • Consommation en alarme : 23 mA +/- 3mA • Plage de tension : 8,6 Vdc à 30 Vdc • Matière : ABS RAL 9016 • Dimensions : Ø 89 x P45 mm avec socle • Poids avec socle : 140g
Norme de référence NF S 61-961 09:2007 	Norme de référence NF S 61-961 09:2007 	Norme de référence EN54-7 : 2018 

DÉSENFUMAGE

TABLEAU DE DÉSENFUMAGE POUR IMMEUBLE D'HABITATION

3^{ème} FAMILLE B ET 4^{ème} FAMILLE

Les immeubles d'habitation correspondant aux catégories de la 3^{ème} famille B et de la 4^{ème} famille doivent être pourvus d'un système de désenfumage conforme à l'arrêté du 31 janvier 1986.

Le désenfumage dans ces locaux est sous le contrôle d'un tableau de signalisation qui doit d'une part recevoir des informations d'alarme incendie en provenance de détecteurs automatiques de fumée ou de déclencheurs manuels et d'autre part commander des volets de désenfumage situés sur un conduit d'évacuation de fumée (principalement de type «Conduit Unitaire»).

Accessoirement, le tableau donne l'ordre de démarrage à des ventilateurs dédiés au désenfumage et gère éventuellement l'ouverture d'un registre de tirage naturel en cas de non fonctionnement du groupe d'extraction.

Des commandes de non-stop ascenseur sur les niveaux sinistrés peuvent être intégrées au système.

Des commandes locales, réalisées sous forme de déclencheurs manuels, permettent de déclencher volontairement le désenfumage du niveau.

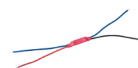
TABLEAU DE DÉSENFUMAGE	BOÎTIER D'ETAGE ADRESSABLE BEA	BOÎTIER NON-STOP BNS	BOÎTIER DE COMMANDE EXTRACTION BCE
Réf 40500  - Alimentation secteur : 230V +10 % -15 % 50 Hz - Source secondaire : 2 batteries de 12 V, 7 Ah au plomb sans entretien - Tension de service : 24 vcc - Sorties de reports : 2 Alarme feu, dérangement inverseur 1 A 30Vcc - Commandes tourelles par contact NO 1 A 30 vcc, temporisées à 10 secondes - BEA Boîtier d'Étage : 16 pour un conduit, 8 pour 2 conduits ou toute autre combinaison - BCE Boîtier Commande - Extraction : 2 maximum (1 par canton) - BNS Boîtier Non-Stop ascenseurs : 4 maximum - Matière : ABS - Indice de protection : IP 42 / IK 07 - Dim : H482 x L265 x P120 mm - Poids : 8 kg avec batteries	Réf 40600  - Les boîtiers BEA sont conçus pour recevoir et traiter les informations suivantes : - alarme ou anomalie de la boucle des détecteurs de l'étage (Nb de détecteurs : maximum 10) - alarme de la boucle des déclencheurs manuels de l'étage (déverrouillage) (Nb de DM : 10 maximum) - commande ou anomalie des ventouses électromagnétiques des volets de l'étage - volets de sortie ventouses : nominal 24 V, à émission) - éventuellement position de ces volets (anomalie de position). - Matière : ABS - Indice de protection : IP 42, IK 07 - Dim : H190 x L150 x P 90 mm - Poids : 620 g	Réf 40700  - Les boîtiers BNS sont conçus pour fournir les informations suivantes : - Contact sec pour le non-stop ascenseur au niveau sinistré - Contact sec de report d'alarme par niveau - Nombre de contacts : 16 (1 par niveau), NO ou NF (ajustable par cavalier) - Matière : ABS - Indice de protection : IP 42, IK 07 - Dim : H190 x L150 x P90 mm - Poids : 620 g	Réf 40800  - Les boîtiers BCE sont conçus pour recevoir et traiter les informations suivantes : - Commande du moteur d'extraction avec position d'attente - Vérification de la position sécurité (contact de pressostat) - Commande éventuelle du registre de tirage naturel - Matière : ABS - Indice de protection : IP 42, IK 07 - Dim : H190 x L150 x P90 mm - Poids : 620 g
CE	CE	CE	CE

Réf 10020 DM désenfumage

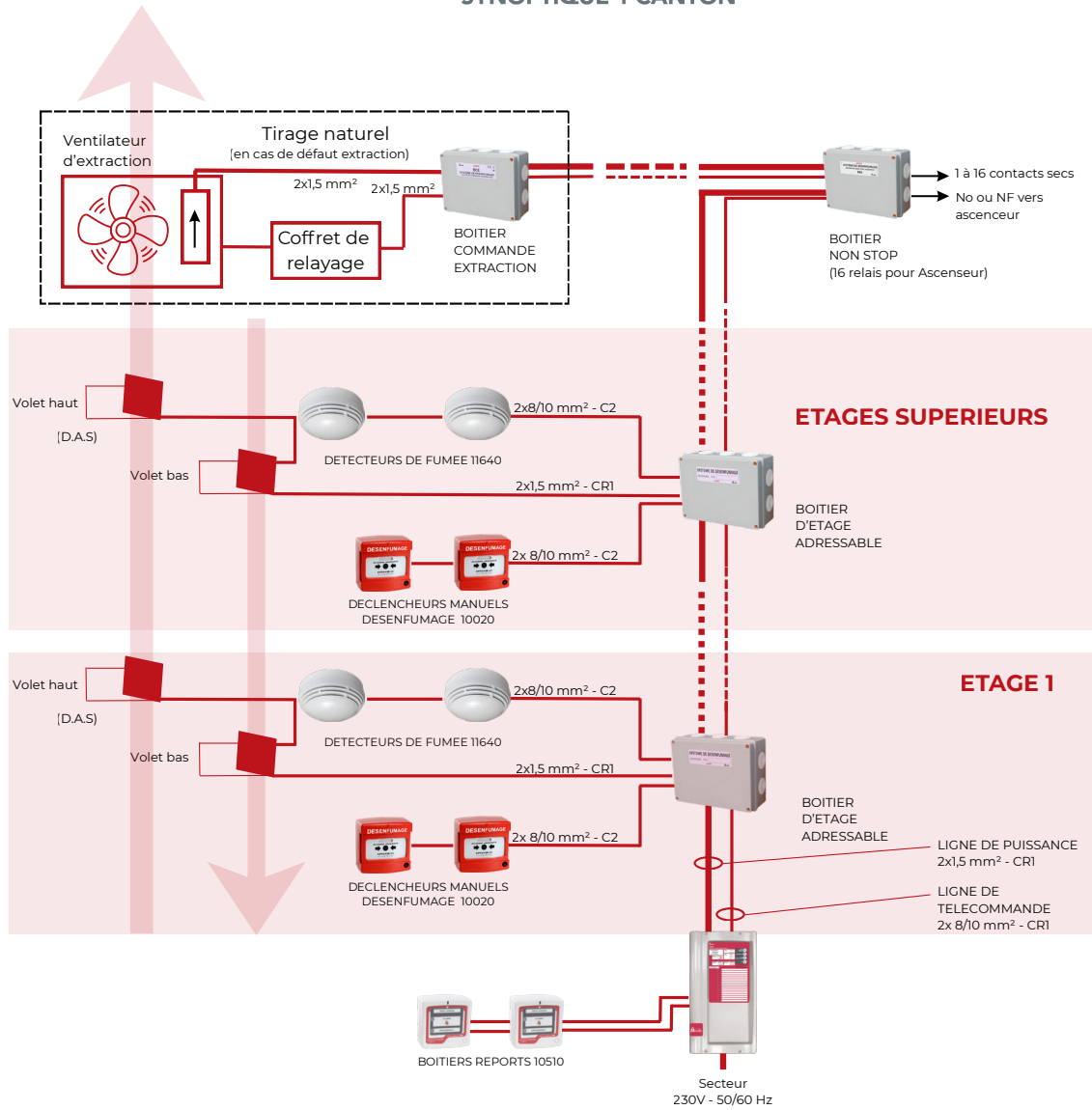
Réf 11640 Détecteur optique de fumée

Réf 90400 Module de raccordement intermédiaire

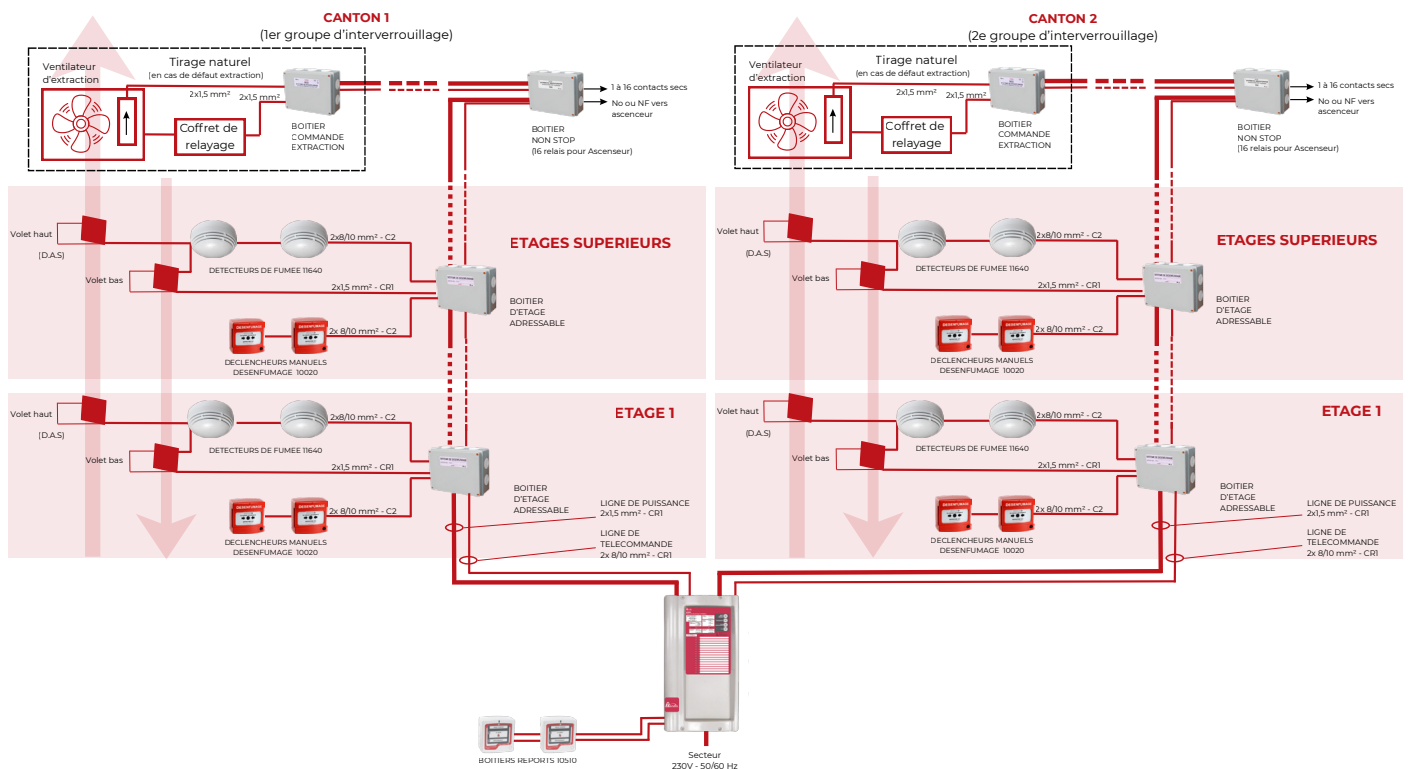
Réf 90401 Module de raccordement fin de ligne



SYNOPTIQUE 1 CANTON



SYNOPTIQUE 2 CANTONS



ALARME TECHNIQUE

Alimentation secourue par batterie - Relais de synthèse pour le report de tous les défauts à l'extérieur (supervision, centre de télésurveillance, etc.) - Instrument d'aide à la pose intégré (niveau à bulle)

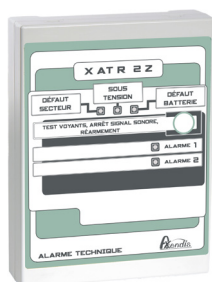
Les tableaux d'Alarmes Techniques sont utilisés dans tous types de bâtiment (chaufferie, ascenseur, locaux techniques, etc.) pour signaler les défauts techniques d'une installation. Ils permettent la signalisation d'une alarme en provenance d'un contact libre de potentiel Normalement Ouvert ou Fermé. Un voyant lumineux spécifique indique le dérangement éventuel de l'alimentation secteur ou batterie. La face avant du produit permet d'inscrire les libellés des zones ou alarmes reportées.

ALARME TECHNIQUE COMPACTE

2 et 4 entrées, 2 relais

Réf 11320

Réf 11330



- Alimentation principale : secteur 230 Vac +10%/-15% 50Hz ;
- Alimentation secondaire : 2 batteries Ni-MH 9V 280mAh (fournies)
- Entrées : 2 ou 4, réglage individuelle du type (NO ou NF), du mode de réarmement et de la temporisation ;
- Relais : 2, synthèse informations
- Alarme et Débranchement, pouvoir de coupure max 30V / 1A ;
- Sortie utilisateur : 19V $\pm$ 3V max 60mA ;
- Sortie Report : Bus modulé, protocole propriétaire pour boîtier de report 10540 ;
- Autonomie en défaut secteur alarme technique seule : 30 heures ; alarme technique et deux reports : 15 heures.
- Matière : ABS
- Indice de Protection : IP42 / IK07
- Dimensions : H120 x L160 x P42 mm
- Poids : 350g



ALARME TECHNIQUE COMPACTE

4 ou 8 entrées - avec option 4 ou 8 relais

Réf 11340

Réf 11380

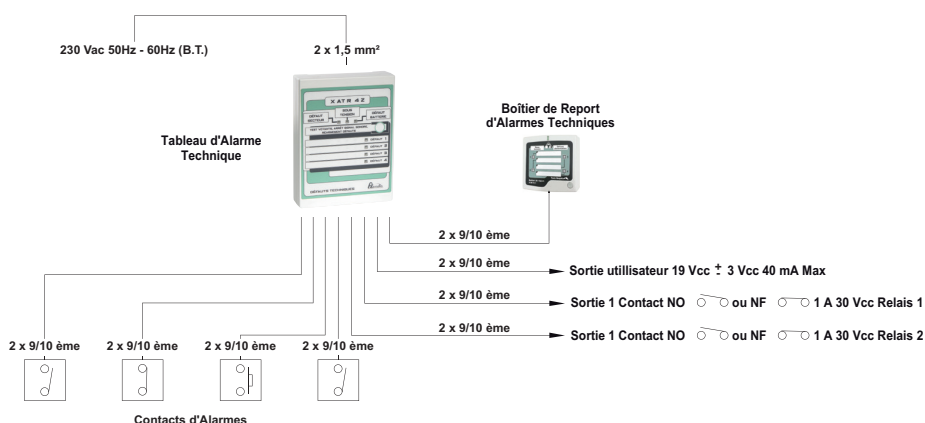
Option relais : 11344 et 11388



- Alimentation principale : 230 V +10% -15% 50 Hz 500 mA
- Alimentation secondaire : 2 batteries 8V4, 280 mAh type Ni-Mh
- Autonomie en défaut secteur :
- Alarme technique seule : 30 h
- Alarme technique et relais : 25 h
- Alarme technique, relais et deux reports : 12 heures
- Sortie utilisateur : 19 V $\pm$ 3 V @ 60 mA
- Sortie Report : Bus modulé, protocole propriétaire pour boîtier de report 10540 ou 10580.
- Résistance de contact des entrées : max. 100 Ohms
- Matière : ABS
- Indice de Protection : IP42 / IK07
- Dimensions : H258 x L166 x P82 mm
- Poids : 760g



Schéma d'installation :



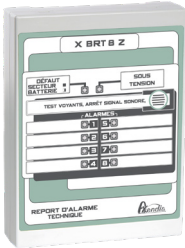
BOITIER DE REPORT

Renvoi à distance des informations d'un tableau de signalisation

Le tableau de report Alarme Technique permet le renvoi à distance des informations du tableau d'alarme technique.

Les tableaux de report seront généralement placés dans un local décentralisé (par exemple : loge de gardien, accueil, poste de sécurité...).

Ils permettent d'accéder aux informations à plusieurs endroit d'un bâtiment.

BOITIER DE REPORT 4 ALARMES	BOITIER DE REPORT 8 ALARMES
Réf 10540  • Alimentation par bus de communication • Report des informations (alarmes et défauts) • Consommation maxi : 12,6 mA (moyenne en alarme) 4,5 mA (veille) • Test signalisation • Température de fonctionnement : - 10°C, + 50°C • Raccordement : 2 paires 8 ou 9/10 longueur maxi 250 m • Matière : ABS • Indice de protection : IP 42 / IK 07 • Dimensions : H94 x L94 x P58 mm • Poids : 165 g CE	Réf 10580  • Alimentation par bus de communication • Consommation: 13,2 mA (moyenne en alarme) / 5,2 mA (veille) ; • Alimentation: Bus de communication • Température de fonctionnement : - 10°C, + 50°C • Matière : ABS • Indice de protection : IP 40 / IK 07 • Dimensions : H160 x L120 x P35mm • Poids : 350g CE

ÉQUIPEMENT D'ALIMENTATION ELECTRIQUE

ÉQUIPEMENT D'ALIMENTATION EN ÉNERGIE DE SÉCURITÉ

Faible consommation d'énergie • Fiabilité de la tension de sortie • Contrôle permanent du fusible secteur
Communication en façade par LEDs et à distance par contacts secs

L'EAE / EAES s'intègre dans les systèmes de détection incendie et de mise en sécurité incendie. Ce matériel est destiné à être raccordé au réseau 230V de distribution publique.

Il se distingue par :

- Sa fiabilité de la tension de sortie grâce à ses protections contre la foudre et courts-circuits, fusible de batterie à réarmement automatique et un filtrage renforcé garantissant une stabilité de la tension de sortie,
- Son contrôle permanent du fusible secteur. Des fusibles électroniques gèrent la protection des autres sorties utilisation. Cela permet de faciliter la maintenance en ayant qu'un seul fusible à changer.
- Sa communication en façade par LEDs (secteur, utilisation, batterie) et à distance par contacts secs,
- Sa facilité d'installation,
- Son respect de l'environnement (faible consommation d'énergie).

Afin d'éviter tout risque de choc électrique, toutes interventions doivent être réalisées Hors Tension (disjoncteur bipolaire en amont ouvert) et uniquement par du personnel qualifié.

EAE / EAES 24-2 2S 12V de 7,2Ah à 12Ah

Réf 20010 / X AL 24-2 2 S



- Classe d'environnement : Type 1 (-5 à + 40°C)
- Classe d'utilisation : A
- Alimentation principale : 230 Vac (+10% / -15%) 50/60Hz 90A
- Alimentation secondaire : 2 batteries au plomb étanche x 12 VDC 7Ah à 12Ah 2A
- Type de relais : Contact sec
- Report d'infos : Secteur et défaut par relais
- Courant continu 1 A @ 30 VDC
- Courant alternatif 1 A @ 277 VAC
- Nombre de sorties : 2
- Sortie utilisateur 24V 1A par sortie
- Facilité d'installation
- Surveillance interne de la batterie
- Dimensions : H451 x L427 x P137 mm
- Poids net : 5,7 kg (sans batterie), 9,8 kg (avec batterie 7 Ah), 11,9 kg (avec batterie 12 Ah)

Norme de référence

NF EN-54-4 : 1997 + A1 : 2002 + A2 : 2006

& EN 12101-10 : 2005 + AC : 2007



Alarme générale d'évacuation

Signal au minimum sonore et éventuellement autres (visuels, vibratoires...) ayant pour but de prévenir les occupants d'avoir à évacuer les lieux. L'alarme générale d'évacuation peut être immédiate ou temporisée. Elle doit répondre aux dispositions de la norme NF S 61-936.

Blocs Autonomes d'Alarme

Ensemble de matériels entrant dans la composition des équipements d'alarme au sens de la norme NF S 61-936:2013.

Ces appareils sont destinés, même en l'absence de l'alimentation normale, à émettre un signal d'alarme sonore et/ou lumineux d'évacuation d'urgence. On distingue :

- le **Bloc Autonome de type Pr** (principal) permettant, en association avec un ou plusieurs Blocs d'Alarme de type Sa (satellite), de réaliser une installation d'alarme d'évacuation avec gestion de l'alarme restreinte. Il ne comporte pas lui-même de diffuseur de l'alarme générale. Il est utilisé dans le cadre de l'équipement d'alarme de type 2b.
- le **Bloc Autonome de type Sa** (satellite), comprenant toutes les fonctions permettant de diffuser l'alarme générale par ouverture d'une boucle de commande. Il est utilisé dans le cadre de l'équipement d'alarme de type 1, 2a, 2b ou 4.
- le **Bloc Autonome de type Ma** (manuel), comprenant routes les fonctions permettant de réaliser une installation d'alarme générale par l'adjonction d'une boucle de commande et d'un dispositif de commande à distance. Il est utilisé dans le cadre de l'équipement d'alarme de type 3.

Centralisateur de Mise en Sécurité Incendie (CMSI)

Ensemble d'équipements qui, à partir d'informations ou d'ordres de commande manuelle, permet la gestion centralisée de la mise en sécurité par fonction et par zone de mise en sécurité, aussi bien en ordres électriques de commande qu'en surveillance et contrôle des informations (défauts, positions, ...). Il permet la gestion des fonctions de mise en sécurité suivantes : évacuation, compartimentage, désenfumage. Il appartient au SMSI et doit répondre aux dispositions de la norme NF S 61-934.

Déclencheur Manuel d'alarme (DM)

Appareil qui, à partir d'une action manuelle, émet une information à destination de l'Équipement de Contrôle et de Signalisation (ECS) d'un SDI, d'une UGA 2, d'un Bloc Autonome d'Alarme Sonore (BAAS) ou éventuellement d'un équipement d'alarme de Type 4. Il doit répondre aux dispositions de la norme NF S 61-936.

Équipement d'Alarme pour l'évacuation (EA)

Ensemble des appareils nécessaires au déclenchement et à l'émission des signaux d'évacuation d'urgence, au minimum sonores et éventuellement autres (visuels, vibratoires...).

L'équipement d'alarme pour l'évacuation fait partie du système de mise en sécurité Incendie (SMSI).

Équipement d'Alimentation en Énergie de Sécurité (EAES)

Dispositif qui fournit l'énergie de sécurité électrique ou pneumatique à tout ou partie d'un SMSI afin de lui permettre d'assurer ses fonctions. Un équipement d'alimentation en énergie de sécurité doit répondre aux dispositions de la norme NF EN 12101-10.

Équipement d'Alimentation Électrique (EAE)

Dispositif qui fournit l'énergie électrique de sécurité au SDI et/ou à tout ou partie d'un SMSI afin de lui permettre d'assurer ses fonctions. Un équipement d'alimentation électrique doit répondre aux dispositions de la norme NF EN 54-4.

Diffuseur d'évacuation

Équipement permettant la diffusion d'un signal d'évacuation, tels que les Diffuseurs Sonores (DS), les Diffuseurs Lumineux (DL), les Diffuseurs d'Alarme Générale Sélective (DAGS) et/ou autres types.

- Les **Diffuseurs Sonores** (DS) sont des dispositifs électroacoustiques permettant l'émission du signal d'alarme générale d'évacuation.

On distingue les Dispositifs Sonores d'Alarme Feu (DSAF) au sens de la norme NF EN 54-3, les Blocs Autonomes d'Alarme Sonore (BAAS) des types Sa ou Sa-Me et Ma ou Ma-Me au sens de la norme NF C 48-150, les haut-parleurs au sens de la norme NF EN 54-24 et les avertisseurs sonores.

Par avertisseur sonore, on entend tout autre dispositif de diffusion du signal sonore d'évacuation diffusant un son conforme à la norme NF S 32-001 et non encadré par une norme.

- Les **Diffuseurs Lumineux** (DL) sont des dispositifs contribuant à la diffusion de l'alarme générale d'évacuation, en accompagnement des Diffuseurs Sonores (DS).

- Les **Diffuseurs d'Alarme Générale Sélective** (DAGS) sont des dispositifs permettant la diffusion de l'alarme générale sélective.

- Les autres diffuseurs d'évacuation (par exemple de type tactiles ou vibrants...) en accompagnement des Diffuseurs Sonores (DS).

Système Détecteur Autonome Déclencheur (SDAD)

Système utilisé pour une détection locale, qui à partir d'un ou de deux détecteurs automatiques d'incendie, assure la commande des organes asservis localement. Il doit répondre aux dispositions de la norme NF S 61-961. Le SDAD fait partie intégrante du SMSI dans le cadre des SSI de catégories B, C, D et E.

Système de Sécurité Incendie (SSI)

Système constitué de l'ensemble des matériels servant à collecter toutes les informations ou ordres liés à la seule sécurité incendie, à les traiter et à effectuer les fonctions nécessaires à la mise en sécurité incendie d'un bâtiment ou d'un établissement.

Dans sa version la plus complète, un SSI est composé de deux sous-systèmes principaux : un système de détection incendie (SDI) et un système de mise en sécurité incendie (SMSI).

Système de Détection Incendie (SDI)

Système constitué de l'ensemble des équipements nécessaires à la détection d'incendie.

Système de Mise en Sécurité Incendie (SMSI)

Système constitué de l'ensemble des équipements qui assurent, à partir d'informations ou d'ordres reçus, les fonctions, préalablement établies, nécessaires à la mise en sécurité incendie d'un bâtiment ou d'un établissement en cas d'incendie.

Unité de Gestion d'Alarme (UGA)

Sous-ensemble de l'équipement d'alarme pour l'évacuation, ayant pour mission de collecter les informations en provenance de Déclencheurs Manuels d'alarme (DM) ou du Système de Détection Incendie (SDI), de les gérer et de déclencher le processus d'alarme.



AXENDIS

Actipôle de la Fonderie
Bâtiment Chrome
470, route du Tilleul
69270 CAILLOUX SUR FONTAINES



04 78 88 23 37



contact@axendisalarme.com



www.axendisalarme.com

